

la lutte contre les erreurs pieuses, et de se faire iconoclastes. Partout, et jusque dans ses faiblesses, ils témoignaient égard et respect à la religion locale. De même, en morale, les tendances casuistiques du Portique et ses méthodes rationnelles dans les sciences spéciales agréaient au goût des Romains, et entre tous, des Romains du temps actuel. Ceux-ci ne pratiquaient plus la discipline et les bonnes mœurs à la façon simple et droite de leurs pères : il leur fallait aujourd'hui, chose exclusive de tout sentiment naïf, une morale ramenée au catéchisme des actions permises ou défendues. Quand leur grammaire, leur jurisprudence exigeaient la distribution savante des parties, ils n'étaient pas moins hors d'état d'entrer d'eux-mêmes en possession de la méthode. Vint la philosophie de Zénon, empruntée à l'étranger : elle s'acclimata aussitôt sur la terre italique, et s'incorporant dans l'économie morale du peuple romain, elle poussa ses racines jusque dans les terrains les plus divers. Nul doute que ses premiers débuts ne remontent à une époque plus ancienne : mais elle ne gagna pleinement les hautes couches sociales, que par le « cercle » et les intimités de Scipion Emilien. Panætius de Rhodes, son maître et le maître de philosophie de tous les familiers du grand homme, et son compagnon habituel dans ses voyages¹, avait su mettre la théorie du stoïcisme à la portée de ces rares esprits, laissant prudemment dans l'ombre les côtés plus spéculatifs, adoucissant une terminologie trop rude, donnant une sorte de corps à ce catéchisme moral de la doctrine ; et surtout ne craignant pas de faire appel aux anciens philosophes, à ceux que Scipion aimait de préférence, par exemple, au Socrate selon Xénophon. A dater de ce jour, les personnages et les savants les plus considérables de Rome se rattachèrent au Portique : nous n'en citerons que deux, le fondateur de la philologie, et le fondateur de la jurisprudence scientifique, *Stilon* et

¹ [V. p. 45, n. 2.]

*Quintus Scævola*¹. C'est du portique qu'est venue cette recherche de définitions et d'exemples d'école², qui domine désormais dans les sciences spéciales, extérieurement tout au moins, et va se rattachant à une méthode étymologique bizarre, superficielle, tournant presque à la charade. Mais il sortit un autre et immense résultat de la fusion opérée entre la philosophie stoïcienne et la religion des Romains : elle donna naissance à une philosophie d'État, à une religion d'État. L'élément spéculatif, d'ailleurs peu vivace à l'origine dans la doctrine zénonienne, s'était encore affaibli quand le stoïcisme fit ses débuts à Rome. Mais après que pendant tout un siècle les pédagogues grecs se furent mis à mal pour faire entrer leurs théories dans la tête des enfants, au risque d'en chasser l'esprit et l'intelligence, la spéculation philosophique n'eût en vérité plus un seul adepte dans Rome, où nul ne spéculait, si ce n'est les banquiers. Combien alors eût-on pu compter d'hommes y perdant leur temps à discourir sur le grand Dieu qui se développe en idée dans l'âme de l'homme, ou sur la loi divine de cet univers ? Les stoïciens d'ailleurs ne se montrèrent point insensibles à l'honneur très-profitable qui leur était fait. Voyant leur système élevé à la hauteur d'une philosophie quasi-officielle dans la cité romaine, ils se montrèrent, en face de certaines exigences, plus dociles qu'on ne l'eût attendu de la rigueur de leurs principes. Leur théodicée, leur doctrine politique, revêtirent promptement un air de famille avec les institutions pratiques des patrons qui les nourrissaient. Laissant là l'État cosmopolite et philosophique, ils se mirent à disserter sur la sage ordonnance des magistratures romaines. Les plus avisés d'entre eux, Panætius,

¹ [V. ci-dessous, § *Exercices oratoires*, et ch. XIII, § *Jurisprudence*.]

² [Nous aurions voulu pouvoir à notre tour adopter le mot grec *σχηματισμός*, usuel dans l'école allemande, depuis Kant, pour exprimer toute ordonnance systématique des formes et exemples (*σχημα*). V. le traité de *Schematibus*, d'un grammairien anonyme, publié par M. Quicherat, dans la *Biblioth. de l'Ecole des chartes*.]

par exemple, se gardant de toucher au dogme de la révélation divine par les miracles et les signes, chose à leurs yeux concevable en raison, mais aussi chose incertaine, avaient décidément réprouvé l'astrologie : mais voici venir leurs successeurs immédiats, qui s'en font les champions et par là, de la science augurale romaine : ardents et absolus comme s'il s'agissait d'un des principes fondamentaux de la science, ils accordent à cette même astrologie les concessions les plus anti-philosophiques. La casuistique des devoirs est de plus fort la clef de voûte du système. Elle vient en aide à cet orgueil creux de vertu, par qui les Romains du jour cherchent à s'indemniser des humiliations multiples de leur contact avec la Grèce. Elle met en formules le dogmatisme de la probité proportionnelle, et ce personnage moral bien élevé, qui sait concilier le rigorisme général sous lequel le cœur se glace, avec la plus courtoise facilité dans le détail¹. Comme je l'ai dit plus haut, tout cet étalage de casuistique ne produisit que de minces résultats : à peine s'il on eût trouvé dans Rome deux ou trois grandes maisons où l'on dinât mal par amour du Portique!

La religion
d'Etat.

Mais la nouvelle philosophie d'État avait pour proche alliée et voisine la nouvelle religion officielle : ou plutôt, celle-ci n'en était que l'autre face. Maintenir de propos délibéré, et par pure raison d'utilité, les croyances populaires reconnues absurdes, telle était la loi et son dogme fondamental. Déjà l'on entend l'un des hommes éminents

¹ On en pourra lire un amusant exemple dans Cicéron, *de officiis* 3, 12, 13. [Il y a disette à Rhodes: un armateur y amène une cargaison de blé, devant la concurrence des blés d'Alexandrie qu'il sait devoir être importés par masses dès le lendemain. Cet armateur sera-t-il tenu d'annoncer leur arrivée prochaine sur le marché, et de voir par là baisser, tout d'abord, le cours de sa marchandise? Sera-t-il, en le faisant, ou honnête ou naïf? Et que dire de celui qui vend sa maison pleine de serpents, ou malsaine? Puis vient à la suite l'historiette de *Canius*, ce chevalier romain qui achète la villa du banquier *Pythius*, de Syracuse, et se laisse prendre à une bonne et belle fourberie!]

de la société des Scipions, le grec Polybe, exprimer ouvertement cette opinion, que les rites étranges et compliqués du culte romain n'ont été inventés que pour la foule : comme la raison n'a point de prise sur elle, il faut bien la gouverner par les miracles et les signes : quant aux gens sensés et éclairés, ils n'ont que faire de la religion! Sans nul doute les amis romains de Polybe partageaient au fond sa manière de voir, alors même qu'ils y mettaient plus de façons et que leur langage était moins cru, en matière de science et de religion. Ni Lælius, ni Scipion Émilien n'ont pu voir autre chose qu'une institution politique dans la science augurale que Polybe, en parlant ainsi, avait surtout en vue. Mais ils avaient trop d'esprit national et trop de sentiment des convenances pour se permettre en public d'aussi dangereuses manifestations. Une autre génération leur succéda; alors on entendit Quintus Scævola, le grand pontife, celui qui fut consul en 659 (V, pp. 486, 332) professer, dans son cours oral sur la jurisprudence, qu'il y a deux religions, l'une intelligente et philosophique, l'autre inintelligente et traditionnelle; l'une, qui ne convient point à l'État, parce qu'elle contient maintes choses inutiles ou dommageables au peuple, l'autre qui est la religion d'État, et qui doit rester ce que la tradition l'a faite. La théologie varronienne¹ n'est que le développement de la même pensée, lorsque traitant de la religion de Rome elle la considère comme un véritable établissement politique. « L'État, » y est-il enseigné, « est » plus ancien que ses dieux, de même que le peintre est » plus vieux que son tableau : s'il s'agissait de les refaire » à neuf, on aurait grandement raison de les instituer en » convenance meilleure avec le but, et cadrant mieux » quant à leur principe avec les parties diverses de l'âme » du monde : on leur donnerait des noms plus vrais : on

95 av. J.-C.

¹ [Les *Antiquitates rerum divinarum* (en 16 livres) faisaient partie du grand ouvrage de Varron sur les antiquités romaines. On n'en connaît que le plan, grâce à saint Augustin, *de civit. Dei.*]

» supprimerait des images qui n'éveillent dans l'esprit que
 » des idées erronées¹ : on supprimerait tous ces sacrifices
 » absurdes : mais puisque l'établissement religieux existe,
 » il convient que tout bon citoyen confesse et pratique les
 » dieux, et que l'*homme du commun* surtout, loin de les
 » dédaigner, apprenne à leur rendre hommage! » Hélas! cet
 homme du commun, au profit de qui les grands patrons
 acceptaient de telles chaînes, il méprisait aujourd'hui sa
 foi ancienne, il cherchait ailleurs son salut, on le com-
 prend de reste et nous le verrons bien par la suite. En
 attendant, la *Haute-Eglise* romaine était debout, avec sa
 corporation hypocrite de prêtres et de lévites et son in-
 croyante communauté. Du jour où l'on avait dit ouvertement
 que dans la religion de la cité romaine il n'y avait rien
 qu'une institution politique, les partis, à leur tour, avaient
 fait de l'église d'État le champ de bataille de leurs aggres-
 sions ou de leur défense: la science augurale, les élections
 dans les collèges sacerdotaux surtout, avaient fourni sans
 cesse plus ample matière aux dissensions. La vieille et na-
 turelle coutume suivant laquelle on dissolvait l'assemblée
 du peuple à l'approche de l'orage, s'était changée dans
 les mains des augures en un système compliqué d'obser-
 vation des signes célestes et de règles de conduite s'y rat-
 tachant : dans les premières périodes décennales du
 viii^e siècle, il avait été ordonné par la *loi Ælia et Fufia*,
 que les comices étaient rompus de plein droit, dès qu'il
 plaisait à quelque haut magistrat d'aller chercher dans le
 ciel les phénomènes précurseurs d'une tempête² : l'oligar-
 chie romaine était toute fière d'avoir imaginé ce moyen
 habile et ces mensonges pieux qui permettaient, le cas
 échéant, de frapper de nullité les lois votées par le peuple.

¹ Dans sa satire des *Aborigènes*, le même auteur raconte, en se
 moquant, comment « les premiers hommes, à qui ne suffisait pas un
 » Dieu que la pensée seule reconnaît, ont voulu adorer des *manne-*
 » *quins* et de *petites images* des divinités! »

² [Quelques auteurs pensent qu'il y eut *deux lois* et non une seule,
 mais toutes deux d'ailleurs décrétant pareillement l'*obnunciatio*.]

D'un autre côté, l'opposition s'était élevée contre l'autre
 usage également ancien de la *cooptation*, au moyen du-
 quel les quatre grands collèges sacerdotaux pourvoaient
 eux-mêmes aux vacances survenues dans leur sein : elle
 voulut l'élection populaire pour les simples sièges, comme
 déjà elle avait fait transférer au peuple l'élection des
 présidents des collèges (IV, p. 403). C'était là se
 mettre en contradiction flagrante avec l'esprit de ces cor-
 porations : mais celles-ci avaient-elles le droit de se
 plaindre, alors qu'elles avaient les premières trahi leur
 mission, se mettant à la remorque du pouvoir, et lui four-
 nissant sur commande des moyens de *cassation* religieuse
 contre les actes politiques du peuple? La *cooptation* fut
 la pomme de discorde des partis. En 609, éclata une pre-
 mière tempête : le sénat s'en tira indemne grâce à Scipion
 et à ses amis, qui portèrent le coup décisif, et firent
 écarter la motion. Mais en 650, elle passa, avec une res-
 triction en matière d'élection des chefs des collèges, res-
 triction déjà établie par égard pour les consciences timo-
 rées : au lieu d'être donné à tout le peuple, le vote ne se
 fit plus dans les tribus que par une partie des citoyens (IV,
 p. 404, et V, p. 469) : vint ensuite Sylla qui restitua dans
 son entier le droit de *cooptation* (V, p. 364). Cependant avec
 toutes leurs prédilections pour l'ancien établissement reli-
 gieux, et son maintien dans sa pureté, les conservateurs,
 dans les cercles de la haute société surtout, ne se gênaient
 point pour le bafouer ouvertement. La grande affaire du
 sacerdoce n'était qu'affaire de cuisine pieuse : aux ban-
 quets auguraux et pontificaux le gourmand Romain voyait
 luire les plus beaux jours de sa vie officielle; et plus d'une
 de ces bombances fit époque dans l'histoire de la gastro-
 nomie. Au repas d'entrée de l'augure *Quintus Hor-*
tensius on servit pour la première fois les *rôtis de paon!*
 La religion servit de prétexte ou d'occasion pour assai-
 sonner le scandale. Les petits-maitres de l'aristocratie qui
 couraient les rues la nuit, s'amusaient à souiller et mutiler

145 av. J.-C.

104.

les images des dieux (V, p. 485). Les intrigues d'amour étaient communes, on recherchait les relations galantes avec les femmes mariées : mais séduire une vestale avait plus de saveur encore : il y avait là comme un avant-goût des amourettes de nonnes et des romans de couvent du *Décameron*. On sait la triste aventure des années 640 et suivantes : trois vestales, appartenant aux plus illustres maisons, et leurs trois amants, fils de familles non moins nobles, furent traduits d'abord devant le collège des pontifes ; et comme l'affaire allait s'assoupir, un plébiscite exprès les renvoya devant un tribunal extraordinaire pour crime d'attentat aux mœurs : ils furent tous condamnés à mort¹. Que ces débordements rencontrassent le blâme des gens sages, cela va de soi : mais la religion n'en était pas moins tenue pour chose absurde dans les cercles intimes, et les augures en fonctions, lorsqu'ils se regardaient entre eux ne pouvaient se tenir de rire. Si l'impunité était pour eux, le dommage était pour leurs attributions sacrées. On approuverait presque les mômeries discrètes de certaines et semblables confréries pieuses, quand on met en regard la grosse impudence des prêtres et lévites romains ! La religion officielle, traitée sans façon comme un décor creux, à l'usage seulement des *machinistes* de la scène politique, son appareil compliqué, ses coins et recoins, ses trappes sans nombre, tout cela n'était bon que pour les partis : tous les partis s'en servirent. L'oligarchie surtout avait mis son *Palladium* dans la religion d'État, et dans l'institution augurale : la faction contraire ne se fit pas non plus en principe l'adversaire d'un établissement qui n'avait guère qu'une vie factice : pour tous, c'était comme une citadelle, qui passait utilement de la main de l'ennemi dans la main du vainqueur.

En face de ce fantôme de religion dont nous venons de tracer l'esquisse, on rencontrait à Rome les nombreux

Les religions
orientales en
Italie.

¹ [Les trois vestales portaient le nom des *gentes Licinia, Marcia* et *Emilia*.]

cultes étrangers, bien différents du culte indigène, très en faveur alors, très-suivis, et auxquels on n'eût su refuser une force vivace en ce siècle. Ils pénétraient partout, chez les nobles citoyens et les nobles dames, comme chez les esclaves : le général et le simple soldat, l'Italie et la province y donnaient les mains. On ne saurait croire à quel degré la superstition allait déjà. Durant la guerre des Cimbres, *Martha*, la prophétesse syrienne, vint un jour offrir au Sénat le moyen sûr de vaincre les Germains : le Sénat la repoussa dédaigneusement. Aussitôt, les dames romaines et la femme même de Marius l'expédient au quartier général, où le consul lui fait accueil, et la mène avec lui jusqu'au jour de la défaite des Teutons. Pendant la guerre civile, les chefs des partis divers, Marius, Octavius, Sylla, tous prêtent également foi aux prodiges et aux oracles. Enfin au milieu de la confusion de l'an 667, le Sénat lui-même rend des décrets sous l'inspiration des raturages d'une autre folle devineresse. Et, nouveau témoignage du mortel engourdissement dont le culte gréco-romain était frappé, c'est au moment même où la foule a le plus besoin de stimulants pieux, que la superstition, tout autre qu'au temps des bacchanales, se détourne de la religion du pays. Les mystères étrusques sont eux-mêmes dépassés. En première ligne apparaissent désormais les dévotions muries dans les contrées brûlantes de l'orient. La cause en est sans contredit dans l'invasion de l'élément syriaque et d'Asie-Mineure, importé avec les masses d'esclaves, avec le trafic immensément accru entre l'Est et l'Italie. Les insurrections siciliennes, alimentées en grande partie par les esclaves syriens, manifestent au grand jour la puissance des religions venues de l'étranger. Eunos crache le feu ; Athénion lit dans les étoiles : les balles de plomb lancées par la fronde des esclaves insurgés portent pour la plupart des noms de dieux¹. A côté des noms de

87 av. J.-C.

¹ [V. *Corp. Insc. Græc* publié par l'Acad. de Berlin, 5570, 5587,

Zeus et d'*Artémis*, on y lit notamment celui de la *Mère-Déesse*, dont les mystères secrets, transférés de Crète en Sicile, faisaient alors fureur. Pareille fut l'influence du commerce, depuis qu'il importait directement dans les ports italiens les marchandises de *Bérite* (*Beyrouth*) et d'Alexandrie : Ostie et Pouzzoles étaient devenues les grands marchés des baumes, des parfumeries de Syrie, des toiles d'Égypte, et aussi des croyances orientales. Partout, avec le mélange des peuples, s'accroît le mélange des religions. Mais de tous les cultes autorisés, le plus populaire était celui de la *Dea mater* de Pessinonte, en grand renom auprès des foules, avec ses prêtres-eunuques, ses banquets, ses concerts, ses processions mendiantes, et tout son appareil parlant aux sens : déjà les collectes à domicile faisaient un lourd article dans le budget des ménages. Au moment critique de la guerre des Cimbres, le grand prêtre de Pessinonte, *Battacés*, vint à Rome en personne, pour y faire valoir les intérêts du temple de sa déesse, qu'il disait souillé par un profane : il parla devant le peuple, et fit divers miracles au nom de la divinité qui l'envoyait. Les gens sensés s'émurent : mais les femmes et le peuple se laissèrent prendre, et quand le prophète partit, on le reconduisit en masse. On faisait vœu souvent d'aller en orient : Marius tout le premier entreprit un pèlerinage à Pessinonte : enfin des citoyens romains allèrent jusqu'à se faire prêtres-eunuques de Cybèle (vers 653, pour la première fois)¹. Quant aux cultes secrets et prohibés, naturellement ils jouissaient d'une popularité plus grande encore. Au temps de Caton déjà, le *Chaldéen*, tireur d'horoscopes, avait commencé de faire concurrence à l'*Haruspice* Étrusque, et à l'*Auspice* Marse² (V, p. 469) : mais

101 av. J.-C.

5748. On les trouve surtout aux environs de l'ancienne Léontium. — V. Corp. Insc. Latin. p. 189. *Glandes Hennenses, in fine.*

¹ [On donnait à ces *Corybantes*, à Rome, le nom de *Galli*, de *matris Idææ famuli.*]

² [L'*haruspice* observait les entrailles des victimes : l'*auspice* (*auspex*, d'où *auspicium*) observait le vol des oiseaux (*aves spectare*).]

bientôt l'astrologie qui baie aux astres, et explique les signes célestes, était en faveur à Rome tout autant que dans le pays halluciné de Babylone. En 645, le *préteur des étrangers* avait enjoint à tous les « Chaldéens » de quitter la ville et l'Italie sous dix jours. Pareille injonction était faite aux *Juifs*, qui avaient admis des prosélytes italiens à leur *sabbat*. Et Scipion, n'avait-il pas dû purger le camp devant Numance de tous les devins et chevaliers d'industrie qui y pullulaient? Quelques dizaines d'années plus tard (637), il fallut même proscrire les *sacrifices humains*. Les rites farouches de la déesse *Mâ*, de Cappadoce, ou de *Bellone*¹, pour l'appeler du même nom que les Romains, où l'on voyait, dans les processions publiques, les prêtresses se frapper et faire jaillir leur sang, les sombres cultes de l'Égypte, se montraient à leur tour. Déjà Sylla a vu en songe la déité cappadocienne²; et plus tard les confréries d'Isis et d'Osiris feront remonter leur origine à l'époque contemporaine du dictateur. Ne sachant plus où l'on en était au regard de la foi ancienne, on avait aussi perdu la droite voie au regard de soi-même. Les crises effroyables de cinquante ans de révolutions, la conviction s'imposant instinctivement qu'on n'en avait pas fini avec la guerre civile, tout était matière à angoisse et stupeur : chacun avait le cœur assombri, oppressé. La pensée errante à l'aventure escaladait les hauteurs et se plongeait dans les abîmes, pour peu qu'elle espérât une issue, une lumière dans ces ténèbres menaçantes des destins, pour peu qu'elle crût pouvoir échapper à ce combat du désespoir, ou tout simplement même pouvoir changer et de place et de douleur. La semence d'un mysticisme monstrueux avait trouvé son terrain favorable dans ce chaos politique, économique, moral et religieux du monde romain : elle avait germé et poussé avec une rapidité étonnante. Pareil à un grand

139 av. J.-C.

97.

¹ [La *Bellone* asiatique, à dater de Sylla, en effet, supplanta l'ancienne *Bellone* italique. — V. Preller, *Myth.* XII^e sect. 3, a.]

² [Elle l'aurait engagé à marcher d'Asie sur l'Italie.]

arbre tout-à-coup sorti de terre pendant la nuit, nul ne savait d'où il était venu, ni quels seraient ses fruits : sa rapide croissance était féconde en nouveaux prodiges ; et son poison dévorait tous les esprits qui n'étaient pas fortement trempés !

L'instruction
publique.

Dans l'instruction publique, il en fut comme dans les choses de la religion. La révolution commencée durant l'époque qui précède, achève de s'accomplir. On a déjà vu qu'au cours du vi^e siècle, l'égalité civile, cette pensée fondamentale du système républicain de Rome, avait subi déjà plus d'une atteinte, sous ce rapport. Dès les temps de Fabius Pictor et de Caton, l'éducation grecque s'était répandue dans la ville : un régime tout romain s'était aussi et concurremment formé : mais des deux côtés, on n'avait pas été loin au delà des premiers débuts. « L'encyclopédie catonienne » nous apprend en gros ce qu'il faut entendre par l'éducation modèle gréco-romaine de cette époque (IV, pp. 273 et suiv.) : on n'y trouverait rien que l'ancienne loi du père de famille distribuée en formules, et comparée avec le nouveau système importé de la Grèce, elle se montre d'une singulière sécheresse. Polybe ne nous laisse pas ignorer combien, au commencement du vii^e siècle, l'instruction courante de la jeunesse était humble encore. Il relève avec force blâme l'indifférence coupable des Romains en cette matière : il fait valoir au contraire la sollicitude intelligente de ses concitoyens de Grèce, en matière d'instruction privée et publique ; sur quoi je ferai observer encore, qu'au fond de leur négligence, il y avait chez les Romains le culte du grand principe de l'égalité, que ni les Grecs ni Polybe lui-même n'ont jamais aperçu. — A l'heure où nous sommes, tout change. De même que le supranaturalisme savant des stoïques prend la place de la foi naïve populaire, de même dans l'éducation, à côté de l'ancien système simple et bref à l'usage du peuple, un système nouveau s'impose, une *humanité* (*humanitas*) exclusive, qui détruit peu à peu les derniers restes de

l'antique égalité sociale. Ce ne sera pas chose superflue que d'entrer ici dans quelques détails à propos de l'instruction donnée actuellement à la jeunesse, et selon le système grec, et selon la *haute école* latine.

Par une singulière coïncidence, Lucius Paullus Æmilius, l'homme qui avait consommé la destruction politique de la Grèce, fut aussi l'un des premiers à rendre un complet hommage à la civilisation hellénique, à reconnaître en elle, ce qu'elle est restée sans que nul y contredise, la civilisation même du monde ancien. Il avait atteint déjà la vieillesse, avant qu'il lui eût été donné, contemplant le Jupiter de Phidias, de pénétrer dans le sens intime des chants homériques : mais il avait l'esprit assez jeune encore, pour le sentir s'ouvrir à la lumière éclatante de la beauté grecque, et pour céder à l'irrésistible convoitise des pommes d'or du jardin des Hespérides. Dans l'illustre étranger, poètes et artistes trouvèrent un adepte sérieux et plus profondément ému qu'aucun des sages de la Hellade contemporaine. Il ne faisait point comme eux d'*Epigrammes* sur Homère et Phidias ; mais il voulut que ses enfants entrassent dans le royaume intellectuel, sans négliger l'éducation nationale ou ce qui en tenait lieu : il donnait aussi ses soins, à l'instar des Grecs, au développement physique du corps, non pas seulement par un exercice gymnastique tout à fait insuffisant, tel qu'il se suivait à Rome, mais par les pratiques instructives de la chasse, passée presque à l'état d'art entre les mains des Grecs. Bref, il conçut l'éducation à la grecque non plus seulement comme l'apprentissage et l'usage d'une langue, pour cette langue seule, mais comme un ensemble de hautes études, suivies selon la manière des Grecs, se rattachant à l'idiôme hellénique, et se développant par lui, embrassant dès lors la connaissance de la littérature, y compris les notions mythologiques et historiques nécessaires à son intelligence, et aussi la rhétorique et la philosophie. La bibliothèque du roi Persée fut la seule part de butin que Paul-Émile se réserva après la conquête de la

Instruction
et méthode
grecques.

Macédoine : il entendait la donner à ses fils. Il menait à sa suite des peintres, des statuaires grecs, chargés d'achever l'éducation de ces jeunes gens, et de les rendre familiers avec les muses. Les temps étaient passés, Caton déjà l'avait compris, où, sur ce terrain, on était encore en droit de n'avoir que des dédains pour l'hellénisme : les meilleurs pressentaient que le danger était moindre à l'accueillir tout entier, qu'à le recevoir mutilé ou déformé. Dans Rome et dans le reste de l'Italie les hautes sociétés donnaient le ton à la mode nouvelle. Depuis longtemps déjà les maîtres grecs avaient appris le chemin de la ville. Ils y affluent aujourd'hui, maîtres de grammaire, maîtres de littérature et de culture polie, débitant leur science à fort bon prix sur le marché nouveau qui s'est ouvert. On ne voit dans tous les palais des riches, que maîtres d'hôtel, et maîtres de philosophie grecs, traités tout au moins comme des serviteurs, quand ils ne sont point esclaves¹ : les raffinés se font concurrence pour cet article : un esclave-littérateur de première qualité, se paye jusqu'à 200,000 sesterces (45,200 *thal.* = 57,000 fr.). Dès l'an 593, bon nombre de rhéteurs, enseignant la *déclamation grecque*, tenaient dans la ville école ouverte. Et parmi eux nous rencontrons plus d'un nom connu, celui de *Panætius*, par exemple, déjà cité par nous (pp. 45, 56), celui de *Cratès*, illustre grammairien de *Mallos* en Cilicie, contemporain et rival d'Aristarque, et son égal en naissance. En 585, un public assidu suivait ses cours : il expliquait Homère selon sa lettre et son esprit. Cette instruction nouvelle donnée à la jeunesse, instruction révolutionnaire et antinationale tout ensemble, se heurta d'abord à la résistance du gouvernement : mais l'ordre d'expulsion, lancé en 593 contre les rhéteurs et les philo-

161 av. J.-C.

169.

161.

¹ Cicéron raconte qu'il eut plus d'égards pour son esclave lettré Dionysius que Scipion n'en avait pour Panætius : citons aussi Lucilius, qui sur le même sujet s'exprime ainsi : « Ma monture, mon écuyer, mon manteau, ma tente, voilà qui m'est utile, et non votre philosophie! »

sophes, alors que les magistrats suprêmes changeaient tous les ans, passa inefficace et inexécuté comme tant d'autres mesures de rigueur du même genre : le vieux Caton mort, on se plaignait souvent encore, mais on se plaignait sans agir. Les hautes écoles grecques, et les sciences polies de la Grèce avaient désormais domicile élu et accepté : elles constituaient la partie importante de la culture de l'esprit, en Italie.

A côté d'elles, l'instruction latine ne laissait pas d'ailleurs d'être en progrès. Nous avons dit comment, durant l'époque précédente, l'instruction élémentaire s'était au dedans agrandie : comment au lieu et place des XII Tables, l'odyssée latine était devenue un *abécédaire* meilleur ; comment le jeune Romain, ayant en main la traduction, y apprenait, comme l'enfant grec sur le texte original, et la syntaxe et le parler de sa langue nationale ; comment des grammairiens et lettrés hellénistes, Andronicus, Ennius et d'autres encore, enseignant, non les enfants à proprement dire, mais les adolescents et les jeunes gens déjà grands, n'avaient pas dédaigné de leur apprendre l'idiôme de la patrie à côté de l'idiôme de la Grèce. Pourtant, ce n'était là encore que le début de l'éducation supérieure latine : ce n'était pas cette éducation elle-même. Point de littérature, point de grammaire allant au-delà des rudiments premiers. Viennent les lettres latines, à la place des livres d'école ; viennent les classiques du VI^e siècle qui en seront l'expression jusqu'à un certain point exclusive, aussitôt vous verrez et la langue et les œuvres littéraires entrer dans le cercle de la culture élevée : l'émancipation ne se fera point attendre, et les grammairiens grecs reculeront au second plan. Excités par les lectures homériques de Cratès, les Romains lettrés se mettent à l'œuvre, et récitent leurs compositions : Nævius lit ses *Guerres puniques* ; Ennius lit ses *Chroniques* : Lucilius, après eux, débite ses poésies : leur auditoire est choisi et peu nombreux, d'abord : puis bientôt, à jour fixe, ils réunissent un grand concours d'auditeurs.

Ecole latine.

Lectures classiques.

enfin, à l'exemple des grammairiens, lecteurs d'Homère, ils se font les commentateurs et les critiques de leurs propres œuvres. Non que les leçons littéraires données *gratis* par ces *dilettantes* (*litterati*), constituassent, à vrai dire, un enseignement en forme : elles n'en ouvraient pas moins à la jeunesse studieuse l'intelligence de la littérature classique de Rome, et l'art de la récitation.

Exercices
oratoires.

137 av. J.-C.

143-87.

140-91.

100.

Pareille chose arriva pour l'éducation oratoire. Jamais les exercices de ce genre n'avaient été tout-à-fait négligés. On sait que dès les temps anciens, les jeunes gens des bonnes familles prononçaient en public les éloges et les harangues judiciaires. Avant notre époque, pourtant, et avant les nouvelles études spéciales, l'art oratoire n'était pas né. Le premier avocat romain qu'on répute, maniant en artisan d'éloquence et la langue et son sujet, fut *Marcus Lepidus Porcina* (consul en 647)¹. Les deux avocats fameux du temps de Marius, le viril et puissant *Marcus Antonius* (644-667), et *Lucius Crassus*, le fin parleur au style savamment soutenu (644-663), étaient aussi de vrais artistes de la parole². Les études oratoires, naturellement, avaient pris un développement et une importance considérables : mais, de même que les études littéraires, elles ne consistaient encore pour l'élève qu'à s'attacher surtout à la personne du maître, et à se former par ses exemples et ses leçons. — Le premier qui ait créé le véritable enseignement en matière de littérature et d'éloquence latines (vers 650), fut ce *Lucius Ælius Præconius*, de Lanuvium, sur-

¹ [Connu aussi pour sa triste campagne contre *Pallantia* (IV, p. 304). Cicéron vante son talent oratoire et son talent de style : *artifex stylus* (*Brut.* 25, 86, 97. — *De orat.* 1, 10. — *Tuscul.* 1, 3).]

² [Ils jouent les principaux rôles dans le dialogue *de orat.* M. Antonius, le grand-père du triumvir qui fit tuer Cicéron, fut tué, on s'en souvient, par l'ordre de Marius et de Cinna (V, p. 316). — *Lucius Licinius Crassus*, dit l'orateur, fut consul en 659. Il appartenait à une autre branche que Crassus le triumvir. Il consacra presque sa vie au barreau et aux affaires publiques. Il défendit les trois vestales accusées d'inceste (p. 62). Il excellait principalement dans les harangues politiques et sénatoriales. Le luxe de sa maison du Palatin était fabuleux.]

95.

nommé *Stilo* [l'homme au *style*] : ce chevalier romain, notable, et d'opinions fortement conservatives, qui, s'entourant d'un cercle de jeunes auditeurs d'élite, tels que Varron et Cicéron, leur lisait Plaute et les autres poètes, retouchait avec les auteurs les plans de leurs harangues, ou les fournissait tout préparés à ses amis. Ici, c'est bien une école qui s'ouvre : et pourtant Stilon n'est point encore un maître de profession : il enseigne la littérature et l'art de la parole, comme toute science s'enseigne à Rome. C'est un vieil ami qui donne ses conseils à des jeunes gens qu'enflamme un beau zèle ; et ses leçons ne se vendent pas à quiconque les voudrait payer¹.

De son vivant, commence enfin le haut enseignement des écoles publiques. Laissant en dehors de son programme la latinité purement élémentaire, et les lettres helléniques, il eut ses établissements spéciaux et ses professeurs rétribués, esclaves presque toujours. Il emprunta ses tendances et sa méthode à la grammaire et aux cours littéraires grecs : pouvait-il en être autrement ? Là encore, les élèves étaient des adolescents, non des enfants. Bientôt l'école latine, toujours comme l'école grecque, se partagea en deux : il y eut un cours pour l'exposition scientifique de la littérature, puis un cours d'introduction doctrinale à l'art de la harangue politique et judiciaire et de l'éloge. Le premier qui tint école de littérature romaine, du temps de Stilon, se nommait *Marcus Sævius Nicanor Postumus*² : le premier qui tint école distincte de rhétorique, fut *Lucius Plotius Gallus* (vers 660)³ : néanmoins, dans les établissements du premier genre, on trouvait aussi d'ordinaire

Cours
de littérature
et d'éloquence.

90 av. J.-C.

¹ [Stilon accompagna Q. Metellus en exil, en l'an 654. Il écrivit des *Commentaires* sur les *Chants des Saliens*, sur les *XII Tables*, un livre de *Proloquies*. On a soutenu, mais à tort, qu'il serait l'auteur de la *Rhétorique ad Herennium*.]

² [Sueton. *de illustr. Gramm.* Auteur de commentaires et d'une satire.]

³ [*L. Plotius Gallus*, le père de la rhétorique latine (Sueton. *de clar. Rhetor.* 2). Il écrivit un traité du *Geste* (*de Gestu*. Quintil. II, 3, 143).]

100.

un cours d'éloquence. L'un et l'autre enseignement d'ailleurs, donné d'abord par des maîtres et des connaisseurs haut placés, s'était, jusqu'à un certain point émancipé à l'encontre des Grecs. Non que les experts en beau langage et les professeurs d'éloquence eussent cessé de subir l'influence hellénique, du moins ils n'obéissaient plus directement aux lois de la grammaire et de la rhétorique de l'école grecque : ils traitaient même celle-ci en ennemis déclarés. Contre la thèse soutenue par les maîtres grecs, la fierté et le bon sens romain entraînaient nettement en révolte. Non, ce n'était point à l'école, et seulement selon les règles de l'école, ainsi que ceux-ci l'enseignaient, que se pouvait apprendre l'art de parler aux hommes dans leur idiôme national, et de leur dire savamment et de façon émouvante ce que l'on sait, ce que l'on ressent soi-même. Aux yeux du bon et solide avocat, toutes ces leçons du rhéteur grec, étranger à la vie pratique, étaient pour le débutant une pire nourriture que l'absence même de toute étude : l'homme cultivé, mûri par l'expérience, n'y trouvait que vide et que dégoût ; et quant aux conservateurs austères, ils avaient bien compris quelle affinité d'élection rattachait l'éloquence de métier au métier funeste des démagogues. Aussi le cercle des Scipions avait-il juré haine irréconciliable aux rhéteurs. On tolérait les *déclamations* grecques des maîtres rétribués, à titre d'exercices dans l'idiôme hellénique : mais on écartait la rhétorique grecque de l'éloquence romaine et de l'enseignement oratoire romain. Pourtant, si vous étiez entré dans l'une des écoles latines nouvelles, vous y auriez vu de quelle singulière façon les jeunes gens y apprenaient à penser en hommes, à parler en hommes d'état : l'un accuse de meurtre, l'autre défend Ulysse, trouvé auprès du cadavre d'Ajax, ayant en main l'épée sanglante de son compagnon : ailleurs, Oreste, meurtrier de sa mère, est tour à tour interpellé et disculpé : ou bien encore, les jeunes élèves prêtent à Hannibal le secours de leurs conseils : « vaut-il mieux qu'il s'incline

devant l'ordre de Rome et réponde à l'ajournement qu'il a reçu ? vaut-il mieux qu'il demeure à Carthage, ou se dérobe aux Romains par la fuite ? — Véritablement, à mon sens, Caton n'était point injuste, entrant en guerre contre ces maussades et funestes moulins à parole ? Les censeurs, en 662, donnèrent avis aux maîtres et aux parents de ne point tenir la jeunesse attachée tout le jour à des exercices inconnus aux aïeux romains ; et l'homme qui parlait ainsi n'était autre pourtant que ce même *Lucius Licinius Crassus*, le premier avocat de son siècle. Mais il est dit que la voix de Cassandre s'élèvera toujours en vain ! Les *déclamations* sur les thèmes obligés de la scolastique grecque resteront désormais, quoiqu'on fasse, l'élément fondamental du haut enseignement donné à la jeunesse de Rome : elles contribueront pour leur part, à ne faire de ces enfants que des histrions avocassiers ou politiques : elles étoufferont dans Rome la vraie, la mâle éloquence ! — Aux résultats acquis d'hier du programme de l'éducation romaine actuelle on voulut donner un titre, une expression nouvelle, l'*humanité* [*humanitas*] : mélange singulier de la culture, selon la muse grecque plus ou moins superficiellement acclimatée, et d'une scolastique latine, enseignant avec privilège, imitatrice toujours et tant bien que mal façonnée ! L'*humanité nouvelle*, comme le nom l'indique, se débarrassa nettement de l'élément purement romain : elle éleva haut son drapeau ; elle voulut revêtir à la fois, (de même que « l'instruction publique » de nos jours, qui lui ressemble si fort), les caractères d'un cosmopolitisme, au point de vue de la nationalité, et de l'exclusivisme, au point de vue social. Ici encore on retrouve la révolution qui séparait les classes, et passait le niveau sur les peuples.

92 av. J.-C.

¹ [V. ces exemples et d'autres analogues dans les *Rhetoricarum ad Herennium*, I, 11, 16 et s.; 3, 2. — V. III, p. 267.]